



Déclaration liminaire – CSA SPIP du 19/12/2025

Madame la Présidente,

Nous avons choisi de siéger aujourd’hui à ce CSA par responsabilité vis-à-vis des collègues et du collectif de travail.

Nous souhaitons exprimer plusieurs inquiétudes qui, prises ensemble, traduisent un pilotage du service de plus en plus éloigné du travail réel.

La poursuite du projet de déménagement du SPIP aux Grésilles inquiète fortement les personnels, d'autant plus suite à l'incendie du collège Champollion, affiché comme un acte de représailles de la part des « narcotrafiquants » et d'autant plus encore qu'elle intervient dans un contexte de mal-être déjà bien installé au sein du service.

En quelques semaines à peine, nous avons dû faire face à une multiplication de demandes de rapports formulées dans l'urgence, où le fond importe ouvertement moins que le strict respect de la règle. Cette pratique alimente la pression ressentie et le manque de reconnaissance des personnels.

De la même manière, nous proposer des groupes de travail sur des points de détail, prétextant reprendre nos propositions, revient à ne pas tenir compte de l'urgence du mal-être et ne relève qui plus est pas d'un management réellement collaboratif, pourtant réclamé par tous.

Nous alertons également sur la décision de réorganiser le pôle mixte à la baisse, alors même que les conditions de travail à la Maison d'arrêt se durcissent et que les exigences professionnelles augmentent, en lien avec les évasions récentes.

Enfin, les difficultés majeures rencontrées par les personnels demeurent globalement insuffisamment prises en compte : un mal-être ambiant, une organisation difficile du travail, des permanences de plus en plus lourdes et un empilement constant de nouvelles règles.

Dans ce contexte de sous-effectif durable, nous demandons l'élaboration et la diffusion d'une nouvelle note de service en mode dégradé, conforme à la réalité actuelle des effectifs et des missions, afin de sécuriser les pratiques professionnelles et préserver les équipes.